

SYNDICAT D'EPURATION DES EAUX USEES
DE DELEMONT ET ENVIRONS (SEDE)

COMPTES DE L'EXERCICE 2018

(01.01.2018 - 31.12.2018)

RAPPORT PRELIMINAIRE

Les présents comptes sont rendus par Mme Marlène Fridez, nommée en qualité de caissière du SEDE le 24 juin 1999.

Il fait suite à celui de l'exercice 2017 :

- vérifié par la Commission de vérification, le 19 avril 2018
- approuvé par l'Assemblée des délégués le 16 mai 2018,
- apuré par le Service des communes le 24 mai 2018.

COMMENTAIRES RELATIFS AUX COMPTES

a) Compte d'exploitation

301.00 personnel d'exploitation

Charges en moins : Fr. 13'716.15

303.00 – 305.00 assurances sociales

Charges en plus : Fr. 7'527.45

310.00 matériel de bureau

Charges en plus : Fr. 857.45

Imprimés « Syndicat d'assainissement »

312.01-03 eau, électricité, combustible

Charges en moins : Fr. 19'057.95

312.01 Eau : charges en moins : Fr. 276.80

312.02 Mazout : pas de remplissage en 2018, charges en moins : Fr. 4'500.--.

312.03 Electricité : peu de pluviométrie, effort réduction ECP des communes, gestion quotidienne de l'énergie, charges en moins : Fr. 14'281.15

313.01 - 06 matériel et produits divers

Charges en plus : Fr. 12'828.41

313.01 Vêtements de travail : charges en moins Fr. 1'340.--

313.02 Produits de laboratoire : entretien analyseur NH4 sortie STEP, matériel utilisé à des fins de formation (brevet). Charges en plus Fr. 3'309.--

313.03 Produits de nettoyage : charges en moins : Fr. 434.25

313.04 Chlorure ferrique : une livraison supplémentaire, débit Birse très bas, d'où vigilance accrue sur la concentration phosphore en sortie de STEP. Charges en plus : Fr. 8'259.15

313.05 Floculants organiques : en proportion du volume des boues traitées (voir commentaire 318.02) charges en plus : Fr. 10'240.05
 313.06 Matériel d'entretien : charges en moins Fr. 9'037.35

314.01 - 02 entretien bâtiments et collecteurs

Charges en plus : Fr. 4'526.55

314.01 Entretien bâtiment + ext. : charges en moins : Fr. 1'890.50

314.02 Entretien collecteurs et bassins : curage 16'437 m secteur 2 et réparation de certaines chambres défectueuses. Travaux sur BEP Rebeuvelier. Charges en plus : Fr. 6'417.05

315.01 entretien des installations

Charges en plus : Fr. 3'760.80

Défectuosité importante sur alimentation secours, Fr. 7508.-, rétrocession partielle assurance (voir compte 439.00)

318.01 – 10 autres frais d'exploitation

Charges en plus : Fr. 12'828.41

318.02 Evacuation des boues : mise à zéro des stocks en fin d'année, charges en plus : Fr. 19'026.60

318.03 Evacuation des déchets : charges en moins : Fr. 2'257.80

318.05 Remboursement frais divers, formation : charges en moins : Fr. 1'414.75

318.08 Frais divers, visites : Instances du SEDE à la STEP : charges en plus : Fr. 1'714.11

439.00 recettes diverses

Produits en plus : Fr. 9'737.25 vente de ferraille, indemnités AXA.

452.00 contributions des communes

Le total des contributions facturées aux communes est légèrement inférieur au montant du budget.

452.01 Contributions boues petites step : produits en plus : Fr. 4'384.05

b) Compte d'investissement

702.00 Mise en œuvre plan d'action PGEE

Charges en plus : Fr. 112'342.60 Réhabilitation BEP Bellerive Fr. 247'643. --

70201 Véhicules

Charge en plus : Fr. 28'143.20

Pick up Fr. 24'419.- et remorque Fr. 2'476.-- (Budget 2017)

702.03 Equipements Step

Charges en moins : Fr. 255'185.45

Rénovation façades bâtiment relevage/dégrillage Fr. 38'722.--

Sécheur air comprimé Fr. 3'022.--

Réhabilitation digestion Fr. 75'071.--

702.05 Réduction ECP, contributions aux communes

Charges en plus : Fr. 23'472.--

Actions ECP oE, oF Rossemaison Fr. 5850.--

Actions tB Bassecourt Fr. 17'622.--

c) Bilan113.90 Actifs transitoires

Administration communale, St-Brais	Fr.	2'300.--
Administration communale Haute-Sorne	Fr.	1'042.55
Banque Raiffeisen Delémont	Fr.	840.05
Gobat G., facture fosses	Fr.	188.48
Total	Fr.	4'371.08

115.03 Créances envers les communes

Le montant de Fr. 153'973.10 concerne le solde des contributions aux frais d'exploitation

201.00 Passifs transitoires

Swisscom, facture décembre	Fr.	236.40
Dräger, matériel	Fr.	246.90
SEOD, facture décembre	Fr.	1'694.25
Suva, dcpte final	Fr.	3'484.40
Hasler, matériel	Fr.	227.70
SID, électricité	Fr.	4'010.40
BKW, électricité	Fr.	376.95
BKW., électricité	Fr.	1'625.70
Caisse de compensation, décompte final	Fr.	16'787.95
Dräger, matériel	Fr.	301.40
Rihs trsports, vidange benne	Fr.	179.85
Jubin Frères, décembre	Fr.	103.60
BKW., électricité	Fr.	5'910.85
Landi, matériel	Fr.	59.90
AF Toscano, émoluments	Fr.	37'583.95
TerraNova, décembre	Fr.	65'622.30
Gobat G. Sa., chargement	Fr.	1'180.40
Charmillot J.-Luc, travaux	Fr.	254.60
Matériaux Sabag, matériel	Fr.	26.60
MaGiks, hébergement	Fr.	15.—
Althaus Concept, matériel	Fr.	338.20
ElectroLan, matériel	Fr.	20.55
ElectroLan, matériel	Fr.	344.45
ElectroLan, matériel	Fr.	502.30
ElectroLan, matériel	Fr.	73.25
ElectroLan, matériel	Fr.	18.90
Duplain SA., matériel	Fr.	110.65
Züllig, matériel	Fr.	397.15
Feralco, chlorure	Fr.	5'295.05
SID, prestations SIT	Fr.	2'067.85
Commune Courroux, balayage	Fr.	160.—
Total	Fr.	149'257.45

203.00 Créanciers TVA

Il s'agit du montant de la TVA à recevoir de l'administration fédérale des contributions.

Courchapoix, le 4 mars 2019

La caissière
Marlène Fridez